

**Compte rendu de la réunion du Comité paritaire pour les EHDAA (8-9.04)
tenue au siège social du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ),
le 3 octobre 2018 à 9 h
sous la présidence de Chantale Simard**

PRÉSENCES

Sabrina Castonguay, Lyse Dufour, Hélène Bouchard, Chantale Simard, Mélissa Boilard, France Lapierre, Éric Gagné et Mario Simard.

1. MOT DE BIENVENUE

Chantale Simard souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Éric Gagné propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par la présidente.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 11 JUIN 2018

Mario Simard procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 11 juin 2018.

France Lapierre propose l'adoption du compte rendu.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.1 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 11 JUIN 2018

Au point 5.1, Classes spécialisées; Quelques précisions sont apportées aux classes spécialisées suivantes :

Notre-Dame-des-Anges: Une classe spécialisée ~~de type « Regroupement 2 »~~ (maximum 8 élèves)

Hébert : Une classe spécialisée « Hénergie » énergie (maximum 8 élèves)

4. RETOUR SUR LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU COMITÉ PARITAIRE ET DES COMITÉS EHDAA DES ÉCOLES

Chantale Simard dépose les clauses 8-9.04 à 8-9.07 de la convention collective (jointes au présent procès-verbal) ayant pour but de rappeler les rôles et responsabilités de chacun des comités.

5. LISTE DES MEMBRES PAR ÉCOLE DES COMITÉS EHDAA

Chantale Simard dépose la liste des membres (jointe au présent procès-verbal) et précise qu'un rappel sera fait concernant la composition des membres à ce comité.

6. ÉTAT DE SITUATION DES GROUPES SPÉCIALISÉS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

PRIMAIRE

Lyse Dufour fait état des classes et de leur composition. France Lapierre soulève une problématique d'intégration dans une classe de 4^e année à l'école Mgr Bluteau et demande à la partie patronale de déplacer un élève vers une classe spécialisée à l'école Hébert puisqu'il semble qu'il y a de la place disponible. La commission scolaire fera des vérifications à cet effet. La partie syndicale déplore aussi le fait que certaines places sont toujours

vacantes pour le moment dans la classe spécialisée de type « Kangourou ». Chantale Simard donne quelques précisions concernant la situation des classes spécialisées dans le secteur de St-Félicien et mentionne qu'une décision sera prise d'ici une semaine au sujet de la classe spécialisée à l'école Mgr Bluteau. La partie syndicale demande une fois de plus à la partie patronale d'offrir plus de classes spécialisées afin de répondre adéquatement aux besoins des élèves HDAA sur tout le territoire de la commission scolaire.

SECONDAIRE

Lyse Dufour explique l'état de situation des classes spécialisées au secondaire tout en précisant le nombre de places toujours disponibles jusqu'à maintenant pour chacune des classes.

7. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

7.1 Répartition des périodes d'enseignement en orthopédagogie 2018-2019

Chantale Simard précise que la répartition des périodes a été déposée lors du comité paritaire de juin dernier.

7.2 Allocation en soutien à la composition de la classe (annexe 49)

Chantale Simard dépose la répartition des 64 périodes d'aide (jointe au présent procès-verbal) pour les groupes de 1^{re} – 2^e année; 2^e année et 2^e – 3^e année pour un total de 32 groupes. Deux périodes seront alors attribuées pour chacun de ces groupes, cette aide débutera le 19 novembre 2018 pour se terminer le 7 juin 2019.

7.3 Enseignants « Répit » 2018-2019

Chantale Simard précise qu'il y a présentement un solde de 44 000 \$ de l'an dernier et qu'une somme de 191 000 \$ de cette mesure s'ajoutera à celui-ci pour l'année scolaire en cours. La répartition des 233 périodes sera faite en utilisant la même méthode de répartition des dernières années et les contrats d'enseignant répit débuteront le 13 novembre 2018 et se termineront le 26 avril 2019. Chantale Simard préparera un projet de contrats et soumettra le tout aux représentants syndicaux.

8. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

8.1 Répartition des périodes d'enseignement en orthopédagogie 2018-2019

Chantale Simard énumère la répartition des 63 périodes pour chacune des écoles secondaires et précise qu'elle déposera le tableau lors de la prochaine rencontre du comité.

8.2 Allocation en soutien à la composition de la classe (annexe 49)

Chantale Simard dépose la répartition des 49 périodes en soutien à la composition de la classe (jointe au présent procès-verbal). Cette mesure débutera le 19 novembre 2018 et se terminera le 7 juin 2019.

8.3 Liste des enseignants ressources

Chantale Simard dépose la liste des enseignants ressources (jointe au présent procès-verbal). France Lapiere soulève une problématique quant au rôle de l'enseignant ressource à la Cité étudiante et à la Polyvalente des Quatre-Vents. La partie patronale mentionne qu'un rappel sera fait auprès des directions d'école.

8.4 Suivi à la démarche d'intégration des élèves de La Chesnaie

Lyse Dufour mentionne que les rencontres cette année n'ont pas encore débuté pour continuer la démarche d'intégration avec tous les intervenants du centre. Lyse Dufour précise que la direction adjointe de la Cité étudiante souhaite offrir aux enseignants de La Chesnaie une formation « soutien au comportement positif ». La partie syndicale déplore une fois de plus la fusion des deux groupes et toutes les problématiques qui en découlent.

9. VARIA

Aucun point n'est traité en varia.

10. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 4 février 2019 à 13 h 30 au bureau du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ).

Fin de la rencontre à 11 h 32.
